

Bateaux



Nicolas Roland, municipal à Rolle, explique qu'il faut entièrement rénover le port, qui sera agrandi. MARIUS AFFOLTER

Rolle veut agrandir le port sans parking souterrain

Pour avoir une chance, le projet, qui prévoit cent bateaux de plus, doit limiter le nombre de places pour les autos

Yves Merz

Sur un des pontons en bois du port Ouest de Rolle, le municipal Nicolas Roland montre l'état vétuste des installations. «Le but premier est de rénover tout l'accastillage; on en profitera pour reconstruire la grande digue plus au large, ce qui permettra de passer de 305 à 430 places d'amarrage. Comme il faudra déjà 7 millions pour ces travaux, on ne peut pas encore se payer un parking souterrain.»

Le plan partiel d'affectation (PPA) soumis à l'enquête publique jusqu'au 23 décembre indique qu'il serait possible de réaliser un parking semi-enterré sous le club nautique, qui, lui-même, serait reconstruit. Ou de faire des places de parc souterraines près du Casino. La Municipalité a choisi une autre solution, moins coûteuse: créer trente places supplémentaires sur le jardin Anglais. «Bien sûr, on devra empiéter sur l'espace vert du

jardin Anglais, mais on regagnera de la verdure ailleurs, explique le municipal. La seule manière d'avoir une chance d'agrandir le port, c'est d'éviter tout projet pharaonique et de réaliser les travaux par étapes. La possibilité de faire ces places en souterrain reste inscrite dans le PPA mais c'est de la musique d'avenir.»

Trente cases pour les voitures alors que le port aura 125 places d'amarrage supplémentaires,

est-ce suffisant? Il existe déjà 145 places entre le Casino et le port. En plus, 55% des locataires des points d'amarrage résident sur le territoire de la commune de Rolle, et 40% des autres navigateurs habitent à moins d'un kilomètre du port. Les experts admettent qu'une distance d'environ 500 mètres est acceptable pour rejoindre le port à pied ou à vélo, «donc 20% des usagers sont susceptibles de s'y rendre en mode doux.»

Bref, selon leurs calculs, cette proportion est réaliste. Le stationnement ne sera problématique qu'à l'occasion des grands rendez-vous nautiques, trois ou quatre fois par an. La situation sera aussi tendue le samedi, avec les clients des commerces rollois cumulés aux promeneurs et aux pendulaires résidant à Rolle. Quant au garde-port, il relève qu'il ne faudra pas oublier de réserver des emplacements pour les remorques de bateaux.

Une réponse partielle à la demande

● Rolle ne fait pas exception. Comme ailleurs sur les rives lémaniques, la demande en places d'amarrage dépasse largement l'offre. La liste d'attente comporte 250 noms alors que, actuellement, le tournus se limite à une dizaine de bateaux au maximum par année. Les propriétaires d'embarcation contraints de rester à terre doivent patienter plusieurs années avant d'avoir droit à une bouée. Et ce n'est pas le prix de location, qui varie entre 300 et 1500 francs par an selon la taille du bateau, le type de moteur ou la surface de la voilure, qui va dissuader les

intéressés. «La création de 125 places d'amarrage ne constituera qu'une réponse partielle à la demande», reconnaît le municipal Nicolas Roland. Reste le problème des bateaux «ventouses», toujours difficile à régler, car chaque situation change d'un navigateur à l'autre. Seule maigre consolation, le fait que les autorités des autres communes du bord du lac soient toutes confrontées au même problème. A Nyon, la liste d'attente compte près de 300 personnes. A Morges, ils seraient plus de 1000 pour huit ans de patience. A Pully et à Lutry, on parle de

vingt ans. A Vidy, 600 marins d'eau douce sont à quai... Dès lors, la solution la plus facile serait de construire de nouvelles places d'amarrage dans chaque port. En réalité, rien n'est moins simple. Récemment, le WWF a fait opposition au projet d'extension du port de Perroy. Dans son argumentation, le WWF écrivait: «...La limite de charge en matière de pression humaine sur le lac en été est atteinte. Cette situation résulte essentiellement des bateaux à moteur.» Le WWF contestait aussi la possibilité d'aménager un parking dans les vignes. Et sur un jardin Anglais?

Le PS vise deux sièges et le libéral jette l'éponge

A Rolle, les socialistes Jean-Noël Goël et Cédric Echenard tenteront de regagner deux sièges à la Municipalité. Le libéral Nicolas Roland abandonne



Cédric Echenard et Jean-Noël Goël (de g. à dr.). DR

Chef de file du Parti socialiste rollois depuis deux décennies, Jean-Noël Goël fait enfin le pas. A 65 ans, il sera pour la première fois candidat à la Municipalité de Rolle, tout comme Cédric Echenard, 36 ans, un mécanicien de locomotive entré en 2008 au Conseil communal.

Un tandem alliant expérience et renouveau, qui veut donner au Groupe Socialiste-Vert l'occasion de reprendre les deux sièges que les électeurs lui avaient attribués aux élections de 2006. Car après la démission de leur municipal Serge-Olivier Barraud, en 2008, les socialistes avaient dû céder leur deuxième siège à la droite, faute de candidat. «A l'époque, avec mon métier d'architecte à 100%, je n'avais pas la disponibilité pour me présenter. Ce qui ne sera plus le cas l'an prochain, puisque je serai à la retraite», explique Jean-Noël Goël. Son groupe espère présenter une

liste de 28 candidats pour le Conseil communal, où il n'occupe que 23 des 24 sièges auxquels il a droit.

Alors que la droite part avec quatre candidats, dont trois sortants, le municipal libéral Nicolas Roland, qui était opposé à la fusion PLR, jette l'éponge. «J'ai décidé de tirer un trait sur la politique. Avec une douzaine d'années en tant que conseiller, municipal et député, j'estime avoir fait mon temps. Je veux donner une nouvelle orientation à ma vie. Cela dit, je quitte la politique avec un peu d'amertume. Il y a trop d'arrière-pensées, de politique politicienne et de projets bloqués. En revanche, je vais regretter ma fonction de municipal, que j'appréciais beaucoup. M.S./Y.M.

Squatters de Chésereux toujours sous pression

La propriétaire réclame une somme à six chiffres aux jeunes qui ont quitté la ferme il y a dix-huit mois

Tandis que la rénovation de la ferme du Vieux-Crêt peine à débuter, ses anciens occupants indésirables vivent toujours avec une épée de Damoclès sous la forme d'une procédure en prétention civile à leur encontre.

Les squatters de Chésereux ont quitté le domaine en mai 2009. Trois plaintes étaient alors pendantes. Une, pénale, avait été déposée par la propriétaire pour violation de domicile. L'autre plainte pénale émanait des squatters eux-mêmes, contestant le caractère légal de la tentative d'expulsion de fin avril 2009. Toutes deux ont été retirées suite à une conciliation il y a un an.

Reste la troisième requête, d'ordre civil cette fois. La propriétaire, qui possède la ferme depuis 2002, exige près de 200 000 francs pour réparer les dommages et la perte de jouissance de son bien durant près de quatre ans. «D'autres discussions ont eu lieu depuis et on ose espérer que la partie adverse pourrait se contenter d'une somme sensiblement moindre», signale Me Jean Lob, avocat des squatters.

L'affaire devra être tranchée à la Cour civile du Tribunal cantonal.

Quand? Nul ne peut le prédire. «Et c'est ça qui est pénible, déplore Jonathan, qui figurait parmi le noyau dur des squatters. On ne roule pas sur l'or et cette menace permanente plombe le moral. Le Vieux-Crêt, ce fut une belle aventure, mais le prix à payer est cher.»

Me Jean Lob avance quelques pistes de défense. Selon lui, les occupants n'ont pas causé de déprédation et ont au contraire entretenu la bâtisse. «La propriétaire n'aurait jamais pu louer son bien en l'état», constate l'avocat. En quête de soutiens, les squatters ont distribué un tous-ménages à Chésereux pour sensibiliser les villageois à leur cause. Une démarche qui est restée sans effet, les autorités ayant en outre toujours refusé de prendre position.

Au Vieux-Crêt, les choses n'ont guère plus avancé que dans les instances judiciaires. Annoncé comme urgent, le chantier peine à démarrer sérieusement. Le site est symboliquement fermé et des échafaudages habillent le corps de logis. Mais nul coup de marteau ou mouvement de pelleuse ne se fait entendre. Par contre, les mises à l'enquête se suivent à intervalles réguliers. Après la rénovation des logements et d'une grange, la propriétaire sollicite actuellement le permis de démolir et de reconstruire une écurie. D.SZ

Lully

Halle de stockage d'archives

L'entreprise française Everial, spécialisée dans la gestion et la conservation de toutes les documentations de sociétés (banques, assurances, industries), met à l'enquête jusqu'au 24 décembre un projet de halle de stockage des archives et un bâtiment administratif sur un terrain appartenant à la commune de Lully. Les constructions sont prévues sur une des parcelles situées dans la zone artisanale Pré-Vert, à proximité de l'autoroute. La société emploie 450 personnes, en France et en Suisse. L.AUR

Il a dit

«Le Forward souhaite que le Parc des Sports reste dédié aux sports, avec un terrain de foot synthétique»

Alain Troger, président du Forward Morges



La Givrine

Un blessé grave dans une collision

La neige et une vitesse inadaptée sont à l'origine de l'accident qui a fait deux blessés, hier vers 6 h 45, sur le tronçon rectiligne du col de La Givrine. Un conducteur français qui dépassait une colonne de voitures n'a pas réussi à se rabattre en raison de l'état de la route. Il est entré en collision avec un véhicule venant en sens inverse, conduit par un Français d'une quarantaine d'années. Ce dernier, gravement blessé, a été conduit au CHUV par la Rega. L'autre conducteur souffre de douleurs aux poignets et aux côtes. M.S.

P'tit train en vente



Le P'tit train touristique de Morges est à vendre pour 48 000 francs. Une course est encore prévue le 5 décembre, à Ouchy (Lausanne). Son remplaçant flamant neuf débarquera à la mi-mars. «On aimerait offrir des prestations supplémentaires», explique Yves-Etienne Kahn, président de l'Office du tourisme morgien. Ce véhicule 4x4 de 52 places pourra grimper jusqu'aux vignobles. A.MN

Retour du vautour

Morges Le Groupe ornithologique et de sciences naturelles de Morges propose une conférence du biologiste Bertrand Posse, demain à 20 h au foyer de Beau-sobre, sur les récents mouvements de vautours fauves en Suisse. L.AUR

On courra en ville

Nyon La course Noviodurun, qui a succédé au Trophée de Nyon, réunit les coureurs de tous âges et de tous niveaux depuis près de trente ans. Départs samedi entre 11 h et 16 h. Inscriptions à la place du Châteaueau, vendredi de 18 h à 20 h, et le jour même jusqu'à une heure avant le départ. Infos sur www.noviodurun.ch D.SZ

Le chiffre

3

C'est le nombre d'aspirants de police supplémentaires qu'embauchera la ville de Nyon pour maintenir ses prestations de proximité après le rejet de la police unique. Tous les corps municipaux engagés en ce moment des agents en formation. A l'école de Savatan, la volée 2011 comptera plus de 120 élèves. Nyon emploie 33 agents. La formation des «bleus» coûtera 470 400 francs accordés par le Conseil communal. Ensuite, 2 millions de francs seront rétrocédés par le canton. D.SZ